

48^{ème} Congrès confédéral : la CGT en ordre de marche

Le 48^{ème} Congrès confédéral de la CGT s'est déroulé du 24 au 28 avril à Lille. Situé très peu de temps après la belle victoire du retrait du CPE, ce congrès a été bien entendu plein de dynamisme et de « pêche » pour conquérir et reconquérir des droits pour les salariés. La revendication centrale de la CGT, le nouveau statut du travail salarié et la sécurité sociale professionnelle, a été au cœur des débats et de multiples interventions, particulièrement prononcées par des syndiqués de petites entreprises du secteur privé.

La discussion sur le rapport d'activité, si elle fait écho de certaines incompréhensions sur la stratégie confédérale au moment du conflit sur les retraites et la campagne référendaire sur le projet de traité constitutionnel européen, a débouché sur un vote positif à 82 %.

Le document d'orientation, articulé autour de 25 décisions précises, a été adopté avec 80,4% des voix, et constitue une feuille de route opérationnelle pour la direction confédérale, pour toute la CGT.

Le nouveau système de répartition des cotisations a, lui, recueilli 63.2% de voix positives. Mis en débat depuis 7 ans, ce nouveau système signifie des modifications de l'alimentation financière de toutes les structures syndicales de la CGT. Conformément aux décisions du 24^{ème} Congrès de l'UGFF-CGT, un travail va s'engager dès maintenant avec les syndicats et fédérations de fonctionnaires d'État pour déboucher sur un taux de reversement « UGFF » co-élaboré et co-décidé, d'un niveau suffisant et clairement identifié.

Enfin, une commission exécutive de 54 membres, une commission financière de contrôle de 7 membres et un bureau confédéral de 12 membres ont été désignés. Bernard Thibault est confirmé au poste de secrétaire général de la CGT et Jean-Marc Canon a été réélu à la commission exécutive confédérale avec plus de 97% des voix.

Dans l'intervention prononcée au nom de l'UGFF-CGT, le souhait d'une inscription plus marquée dans la vie confédérale a été marqué et cela s'articulera autour de deux axes :

- le renforcement du travail CGT Fonction publique, au niveau national, mais aussi dans les départements en lien étroit avec les unions départementales ;
- l'ouverture d'un chantier de réflexion sur l'outil CGT dans la Fonction publique d'État, à croiser avec les réflexions des organisations CGT de la Fonction publique, avec celles de toute la CGT.

Pour finir, un énorme coup de chapeau aux 110 camarades des départements du Nord-Pas de Calais, qui ont tout fait pour que chaque délégué se sente à l'aise et chez lui à tous les moments du congrès. Parole de ch'ti...